

GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

La démocratie confie la responsabilité aux élus locaux de gérer différentes compétences liées aux territoires. À travers les élections municipales 2020 et les élections départementales 2021, nos concitoyens reconnaissent **le rôle et les responsabilités exercés par les élus locaux** : le maire et son conseil municipal, le président de l'intercommunalité et son conseil communautaire, le président du conseil départemental et l'assemblée départementale. Dans leur préoccupation quotidienne, les élus locaux sont au **service de leurs concitoyens**. Parmi eux, les conseillers départementaux ont une double préoccupation, celle d'être les partenaires des élus et des acteurs de leur canton et celle de veiller à une gestion saine du département pour le développement des territoires et à l'avenir des habitants. La **loi NOTRe a modifié les missions du département** dans cette dimension de proximité du citoyen. L'action sociale (personnes âgées, handicapées, petite enfance, adolescents et jeunes majeurs confiés), la construction et la maintenance des collèges, la gestion des routes, l'aide aux communes, intercommunalités et associations, la promotion du tourisme, du sport, de la culture et de la citoyenneté, sont autant de domaines où l'action des départements doit rester

prépondérante. Son rôle restera essentiel dans le soutien à apporter à l'insertion des bénéficiaires et aux actions envers le monde économique et agricole. Il ne pourra être absent des préoccupations légitimes qu'appelle la préservation de l'environnement à travers le développement durable. Dans un contexte fortement impacté par la crise sanitaire, l'UDC reste plus que jamais en ordre de marche. **Forte de ses 16 élus**, l'UDC est une force politique **ancrée** face à l'union de la Gauche, EELV, parti socialiste et parti « Mélanchoniste » pourtant décrié dans toutes les autres régions de notre pays ! La dernière campagne électorale maintient ainsi l'unité et la détermination du groupe à faire entendre sa voix et être **force de propositions** dans une démarche positive, co-partagée. Attachés à la parité, les élus de l'UDC entendent faire valoir leur **poids politique** et celui de leurs territoires (8 cantons sur 23, soit près de la moitié des communes de M&M). Ils regrettent néanmoins qu'aucun poste n'ait été ouvert au groupe UDC qui représente pourtant plus d'1/3 des élus de l'assemblée (16/46). Notre groupe entend **être associé** aux réflexions et aux orientations du nouvel exécutif départemental, afin que soit pris en compte le **message** de tous les Meurthe-et-Mosellans notamment ceux qui ne se sont pas déplacés ; 70 %, ceux qui ont fait le

choix du vote blanc, tout comme ceux qui se sont tournés vers les extrêmes. Les élus de l'UDC **assumeront** pleinement leurs rôles et leurs fonctions : à l'écoute de leurs cantons, ils participeront aux politiques départementales et siégeront, dans les différentes instances, organismes et conseils d'administrations extérieurs, dans les commissions thématiques et territoriales. Par la voix de Luc BINSINGER, ils tiennent collectivement à **remercier** toutes celles et tous ceux qui leur ont accordé leur confiance ainsi qu'aux 22 binômes qui se sont présentés sous la bannière « UDC ». Ils s'engagent de façon déterminée et néanmoins constructive à défendre les intérêts de tous les habitants de notre département. **Valérie PAYEUR, Michel MARCHAL, Baccarat.**  
**Catherine KRIER, Jean-Pierre DESSEIN, Grand Couronné.**  
**Sabine LEMAIRE-ASSFELD, Luc BINSINGER, Jarville-la-Malgrange.**  
**Nathalie ENGEL, Laurent GARCIA, Laxou.**  
**Alexandra HUGO-CAMBOU, Christopher VARIN, Lunéville-1.**  
**Anne LASSUS, Thibault BAZIN, Lunéville-2.**  
**Corinne LALANCE, Jean LOCTIN, Nord Toulous.**  
**Sylvaine SCAGLIA, Éric PENSALFINI, Saint-Max.**  
**[www.uniondroitecentre54.fr](http://www.uniondroitecentre54.fr)**